



LES VOYAGES

La Libre



La Colombie, des Hautes Terres aux Caraïbes
à l'occasion du Carnaval



La Libre Découverte, du 3 au 17 Février 2026




Preference

Preference Travel Team

Lic. A 1652

Rue des Francs 79 bte 4 – 1040 Bruxelles

Tél : 02/647 30 00

info@preference.be | www.preference.be

La Colombie offre un concentré d'Amérique latine dans un seul pays : un héritage précolombien et colonial exceptionnel, un florilège de paysages très contrastés, des plages paradisiaques aux sommets de la Cordillère des Andes, une flore et une faune parmi les plus diversifiées au monde, une population métissée très accueillante...

L'itinéraire débute à la capitale Bogotá et son extraordinaire musée de l'or. Puis, vous envolerez vers les hauts-plateaux du sud où alternent les zones arides et les vallées luxuriantes. Sur le site précolombien de San Agustín, vous vous émerveillerez devant le plus grand ensemble de monuments religieux et de sculptures mégalithiques d'Amérique du Sud, perdus dans un paysage sauvage. Vous découvrirez le charme colonial de Popoyán, la ville blanche, et de Mompox bâtie sur la rive du río Magdalena.

Enfin, vous assisterez au défilé de l'ouverture du Carnaval de Barranquilla, le plus important après celui de Rio, et séjournerez à Carthagène des Indes, la perle coloniale des Caraïbes, située en bordure de mer.

Les + de ce voyage :

- Le défilé du carnaval à Baranquilla.
- Le parc archéologique de San Agustín classé Patrimoine mondial de l'UNESCO.
- Un séjour de 2 nuits de la région du café, classé Patrimoine mondial de l'UNESCO.
- La visite de Mompox et Carthagène, deux villes au riche passé colonial classées au Patrimoine mondial de l'UNESCO.
- La descente du rio Magdalena en bateau privatisé.
- Pas de visa requis pour les ressortissants de l'Union Européenne.
- Un guide francophone local qualifié.
- Un accompagnement professionnel et expérimenté depuis Bruxelles.

Un prix avantageux (-300 €) jusqu'au 30 septembre.

VOTRE PROGRAMME

BRUXELLES → AMSTERDAM → BOGOTÁ

MARDI 3 FEVRIER

Départ matinal de Bruxelles avec la compagnie KLM à destination de Bogotá, via Amsterdam.

Arrivée à **Bogotá** en début d'après-midi et accueil par votre guide francophone.



Peu de villes peuvent s'enorgueillir d'avoir un paysage tel celui de Bogotá : cette cité de 7 millions d'habitants, se situe à 2600 m au pied de la chaîne orientale de la cordillère des Andes. Elle est la 3^{ème} capitale la plus élevée d'Amérique du Sud, après La Paz et Quito.

de la contrée mythique de l'Eldorado, les conquistadores qui situaient la terre promise à cet endroit de l'altiplano où vivaient les Indiens Muisca, se livrèrent à une lutte sans merci pour accaparer leur or. Cependant Bogotá et la Colombie furent, sur décision de Charles-Quint administrées par le vice-roi du Pérou.

Santa Fé de Bogotá fut fondée le 6 août 1538 par le conquistador espagnol Gonzalo Jiménez de Quesada. En quête

Transfert (environ 40 minutes) installation à l'hôtel situé dans une rue piétonne de la Candelaria.

Promenade pédestre dans le quartier traditionnel de la Candelaria.

La Candelaria représente parfaitement l'architecture datant de l'époque coloniale espagnole. Ses ruelles et ses maisons colorées, les *casonas*, dont certaines ont été déclarées biens d'intérêt historique et culturel, lui confèrent un charme unique.



Dîner et nuit à l'**hôtel de La Opera 4***

Idéalement situé en plein centre historique, à côté du théâtre Cristóbal Colón et en face du palais San Carlos, cet hôtel de style colonial compte 42 chambres disposées autour de 2 patios.



Visite à pied du centre historique de **Bogotá**. Découverte de la **place Bolívar** où se trouvent le Capitole, l'hôtel de ville, le Palais de justice, la Cathédrale Primada, la chapelle du Sagrario ainsi que « La Casa Nariño » qui abrite la résidence présidentielle (vue extérieure).



Au centre de la place s'élève une statue de Simón Bolívar. Autrefois appelée Plaza Mayor, elle servit à des fins militaires mais aussi comme place de marché ou encore, d'arène. C'est ici que retentit le 20 juillet 1810, le *Grito* (cri) d'indépendance.

A côté de la cathédrale Primada s'élève la façade baroque de la **Chapelle del Sagrario** (1700) qui montre un plafond de style mudejar et un autel en ébène et marbre incrusté d'écaillés de tortues.



Déjeuner dans un restaurant local en cours de visite.

L'après-midi, visite du **musée de l'Or** et de la **Fondation Botéro** hébergée dans une belle demeure coloniale.

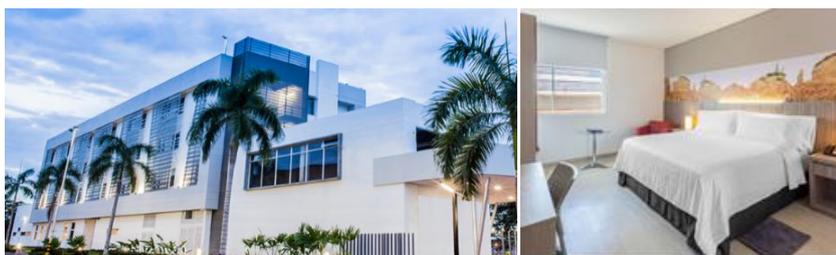
Le **musée de l'Or** abrite la plus importante collection d'orfèvrerie préhispanique du monde avec près de trente-cinq mille objets en or des cultures calima, quimbaya, muisca, tayrona, tolima et magdalena.

Dédiée à l'artiste colombien **Fernando Botero**, la fondation expose ses propres œuvres (une centaine de dessins, peintures et sculptures), ainsi que sa collection privée qui compte 85 chefs-d'œuvre d'artistes de renommée internationale (Renoir, Dali, Chagall, Picasso, Miro, Monet, Giacometti...).



En milieu d'après-midi, transfert vers l'aéroport afin de prendre le vol Avianca (1h) à destination de Neiva. A l'arrivée à Neiva (442 m d'altitude), route vers l'hôtel (1h30 de trajet).

Dîner et nuit à l'**hôtel GHL Style 3***.



Durant la matinée, route vers le sud pour rejoindre San Agustín situé dans les contreforts du massif colombien ou *Nudo de Almaguer* à 1 730 m d'altitude (5h de route).

Nous longerons le **río Magdalena**, le plus grand fleuve de Colombie qui prend sa source dans la cordillère au sud et se jette dans la mer des Caraïbes au nord.

A San Agustín, déjeuner chez Donde Richard, véritable institution dans la région, réputée pour sa viande cuite à la *parilla* (barbecue).

L'après-midi est consacré à la découverte du **parc archéologique de San Agustín** : les *Mesitas*, le site *Alto de Lavapatas*, le Musée archéologique et le *Bosque de las estatuas*.

Inscrit au patrimoine mondial de l'**UNESCO**, le parc archéologique de San Agustín compte le plus grand ensemble de monuments religieux d'Amérique du Sud avec plus de 300 statues (hautes de 4 m pour certaines) représentant des divinités et des animaux mythiques. Elles témoignent de l'imagination et de la créativité d'une civilisation du nord des Andes qui connut son apogée entre le I^{er} et le VIII^e siècle de notre ère.

Le parc inclut 4 esplanades artificielles appelées **Mesitas**, vastes ensembles funéraires réservés au culte des ancêtres et aux élites de la culture agustinienne.

Le **Musée archéologique** expose diverses statues, objets de pierre et poteries mis à jour sur le site.

Le **Bosque de las estatuas** est une promenade le long d'un chemin sinueux ponctué de statues découvertes dans des endroits peu accessibles. Elle donne à voir les quatre principaux styles de la statuaire mégalithique agustinienne : archaïque, naturaliste, expressionniste et abstrait.

Alto de Lavapatas est l'un des sites les plus anciens de San Agustín (3 300 av. J.-C.). Il est situé au sommet d'une colline et offre quelques splendides points de vue. Les tombes sont gardées par d'impressionnantes statues anthropomorphes et zoomorphes.



Transfert et installation à l'hôtel, situé dans un environnement charmant et offrant une vue panoramique sur les alentours ... Un véritable havre de tranquillité !

Dîner et nuit à l'hôtel **Akawanka 3*** (2 nuits).



SAN AGUSTÍN

VENDREDI 6 FEVRIER

La journée est consacrée à la découverte des environs de San Agustín.



Le matin route vers **Alto de los Idolos** (à 1h15), un site hors du commun situé sur la rive droite du Río Magdalena, regorgeant de vestiges d'une civilisation mystérieusement disparue. Visite du parc archéologique.

« Alto de los Idolos » est l'un des sites archéologiques les plus importants de la région. On y trouve essentiellement des tombes (datant du I^{er} siècle av. J.-C. au VIII^e siècle de notre ère). Leur forme varie : depuis les sarcophages monolithiques sous des tumuli de terre jusqu'aux tombes couvertes de grandes dalles plates. Les corps étaient enterrés dans les positions les plus variées : debout, accroupi, couché sur le ventre ou sur le dos pour les personnalités importantes.

A l'intérieur des chambres funéraires, parfois ornées de dessins géométriques colorés, étaient disposés des céramiques, des outils ou des bijoux autour du défunt. Un autre rite consistait à exhumer les corps afin de les placer dans des urnes funéraires conservées à l'intérieur des maisons. C'est sur ce site que l'on peut voir la plus haute statue découverte à ce jour, haute de plus de 5 m.



Après la visite, départ vers une **finca de cacao**, domaine de gestion familiale (à env. 30 min.)
Déjeuner typique dans la finca puis visite de l'exploitation pour découvrir les différentes étapes de la production du cacao.

Quelque peu éclipsée médiatiquement par le café, la culture du cacao fait partie de la tradition paysanne en Colombie. Grâce aux conditions agroécologiques du pays, le cacao colombien se caractérise par la finesse de son goût et de son arôme qui en font un produit très reconnu par les chocolatiers professionnels.



Retour vers l'hôtel à San Agustín (1h de trajet).
Dîner et nuit à **l'hôtel**.

Départ en direction de Popayán (3h30 de trajet).

Note : la route San Agustín entre Popayán est en mauvais état sur certains tronçons. C'est l'unique route qui relie ces deux étapes.

Durant le trajet, arrêt photo lors de la traversée du **Parc National de Puracé** pour découvrir la végétation caractéristique du *páramo*, lande humide de haute altitude, parsemée de *frailejones*.

Le *páramo* est un biotope néotropical d'altitude que l'on trouve dans la Cordillère des Andes entre la limite des forêts et les neiges éternelles. La végétation endémique de cette zone, notamment les *frailejones*, une plante au tronc épais pouvant atteindre 1,20 m de haut, joue un rôle très important dans la rétention d'eau en période des pluies pour alimenter les villes alentours en eau potable. Le parc est dominé par le **Volcan Puracé** culminant à 4 650 m d'altitude.



Déjeuner en cours de route.

Arrivée à **Popayán** (1760 m), capitale du département de la Cauca, en début d'après-midi. Située à la croisée des chemins entre Quito et les ports de la côte des Caraïbes, elle est la deuxième ville coloniale, fondée par le conquistador Sebastián de Belalcázar en 1537 sur les terres des Indiens Guambianos. Avec les volcans pour toile de fond, elle est réputée pour la beauté de son architecture coloniale, en particulier de ses nombreuses églises baroques. Découverte de la ville à pied.



Surnommée la ville blanche, **Popayán** avec ses maisons aux balcons de fer forgé et ses ruelles pavées, est considérée comme la capitale religieuse de Colombie. Elle compte en effet le plus grand nombre d'églises par habitant. On verra notamment **l'église de**

San Francisco et la **chapelle de la Ermita** édifiées au XVIII^e siècle dans le style baroque jésuite tandis que la Cathédrale Basilica, reconstruite en 1906 s'inspire de l'architecture Renaissance.

La tradition culinaire régionale, tels les excellentes *empanadas de pipian* et les *aplanchadas* (beignets sucrés), ont valu à Popayán d'être la première ville d'Amérique latine à être nommée ville de la Gastronomie par UNESCO. **Pause dégustation** des fameux *aplanchadas* de Doña Chepa en cours de visite.

Installation à l'hôtel, un ancien monastère franciscain à l'architecture coloniale très bien situé au cœur de la ville.

Dîner dans un restaurant local proche de l'hôtel.

Nuit à l'**hôtel Dann Monasterio 3***.



Le matin route (1h45) vers **Silvia**, petite ville perchée à 2 800 au cœur du pays des Guambianos. Rencontre avec les membres de cette communauté et visite d'une maison.

Les Guambianos ou Misak forment une communauté autochtone de 12 000 personnes qui ont leur propre langue : le paez, ou 'nasa yuwe' héritée du langage Chichba. Ils vivent dans des hameaux perdus de la montagne alentour et attachent une importance toute particulière à la Terre Mère qui les nourrit et les protège. Ils pratiquent l'agriculture selon des méthodes séculaires et élèvent surtout des moutons qui leur fournissent la laine pour fabriquer leurs vêtements traditionnels.



Continuation vers la région du café (5h45 de route) le long de la vallée del Caua, un affluent du Rio Magdalena. Peu peuplée, la vallée fournit 95 % de la production nationale du sucre.

Déjeuner en cours de route.

En chemin, arrêt à **Buga**, une petite cité fondée en 1595 dont le centre-ville est un joyau colonial. Dans la basilica del Señor del Milagro, les pèlerins vénèrent la statue dorée du Christ à laquelle on attribue des miracles.

Arrivée en fin d'après midi dans la région du café (*Eje Cafetero*), une zone fertile montagneuse qui bénéficie des conditions climatiques idéales pour faire pousser les caféiers et les bananes plantains à une altitude de 1550 m.

Dîner et nuit à **l'hacienda La Herencia 3*** (2 nuits).

Immergées dans la nature, l'hacienda composée de cinq maisons d'hôtes, chacune dotée d'une piscine, permet de se relaxer dans cette belle région verdoyante.



Départ pour le village de Pijao situé à 1 650 m d'altitude (1h15 de transfert).

Transfert à bord de Jeep Willys pour rejoindre le **Bosque de Palmas de Pijao** (40 min. de trajet).



Les Jeep Willys ont été importées en Colombie après la guerre pour permettre aux paysans de se déplacer plus facilement dans cette région montagneuse. Si elles occupent toujours cette fonction, elles sont aussi utilisées comme transport touristique.

Peuplée de palmiers géants qui paraissent être plus près du ciel que de la terre, le Bosque de Palmas de Pijao est un lieu envoi-rant et d'une rare beauté qui surprend par la diversité de sa faune et de sa flore d'un vert aux multiples nuances.

Promenade facile au milieu des palmiers à cire (environ 1h30 de marche).

Le palmier de cire, arbre national de Colombie, qui est le plus grand palmier du monde, peut atteindre 65 m de haut. Espèce endémique de la région du café, il fut longtemps exploité par la population locale. On prélève la cire dont est enduit le tronc afin d'en faire des bougies tandis que les palmes sont utilisées lors de la fête du dimanche des Rameaux. Cette espèce est protégée depuis 1985.

Déjeuner dans un restaurant local.

Retour à **Pijao** en Jeep et temps libre pour découvrir l'artisanat local et les maisons colorées de ce ravissant village à l'architecture coloniale qui a conservé toute son authenticité.



Pour terminer cette journée, initiation au **Tejo**, un jeu traditionnel colombien, proche de la pétanque mais avec un enjeu différent !

Retour à l'hacienda en fin d'après-midi.

Dîner et nuit à l'hacienda La Herencia.

REGION DU CAFE – PEREIRA → BUCARAMANGA – BARRANCABERMEJA MARDI 10 FEVRIER

Le matin pour **Filandia**, un charmant village aux maisons colorées situé au cœur du triangle du café. On y découvre la vie d'un *pueblo paisa* traditionnel avec ses convois de mules chargées de sacs de café et les *cafeteros*, les producteurs de café, organisés en coopératives.



Continuation vers une **hacienda de café** de gestion familiale (45 minutes de transfert).

Visite de l'exploitation caféière durant laquelle est expliqué en détail tout le processus de la production du café, de la cueillette des fruits jusqu'à la tasse.

La Colombie occupe le 2^e rang mondial en qualité de producteur de café. L'association de terres volcaniques fertiles et de conditions climatiques idéales permettent de produire un café reconnu comme l'un des meilleurs au monde. Tout a son importance : la qualité des caféiers, la sélection des grains, le processus du séchage et la torréfaction. La visite se termine par une dégustation de café.

Après le déjeuner en cours de route, transfert vers **l'aéroport de Pereira** (environ 30 min.).

Vol à destination de Bucaramanga (via Bogotá) où l'on arrive en fin d'après-midi. Transfert de 2h vers l'hôtel situé à Barrancabermeja.

Dîner et nuit à **l'hôtel GHL Style Barrancabermeja 3***.

Cet établissement moderne du centre-ville, idéal pour une étape confortable possède un restaurant, un bar, un jacuzzi et une terrasse.



Le matin, transfert jusqu'à l'embarcadère de Barrancabermeja pour commencer la **descente du río Magdalena** à bord d'un bateau privatif couvert d'un taud.

Au cours de la navigation (6h), découverte des paysages, de la vie quotidienne des riverains et des oiseaux sur le plus long fleuve de Colombie qui servait autrefois de grand axe commercial entre la mer des Caraïbes et l'intérieur du pays.

Arrêt pour le déjeuner à **Gamarra**, petit village de pêcheurs.

Arrivée à Mompox dans l'après-midi.

Note : Si le niveau d'eau du fleuve est trop bas nous pouvons être amené à nous arrêter au port du petit village d'El Banco où nous attendra un bus qui nous emmènera jusque Mompox (1h de transfert).



Installation à l'hôtel situé dans le centre historique et temps libre jusqu'au dîner.

Santa Cruz de Mompox fondée en 1540 par Juan de Santa Cruz, gouverneur de Carthagène, s'étire sur le long de la rive du río Magdalena. Cernée d'eau, la ville coloniale, ancien grand port fluvial, semble figée dans le temps avec ses églises, ses maisons traditionnelles et ses bâtiments qui conservent pour la plupart leur fonction d'origine. C'est son exceptionnelle richesse culturelle en tant que témoin de la vie coloniale espagnole qui lui a valu d'être classée par l'Unesco.

Dîner dans un restaurant traditionnel de la ville.

Nuit à l'**hôtel Bioma 3* luxe** (2 nuits).

Occupant une vaste maison coloniale près de la place principale de Mompox et du fleuve, cet hôtel boutique propose des chambres spacieuses aux couleurs pastel. Pour votre agrément, il y a une piscine extérieure entourée d'une végétation tropicale luxuriante tandis que sur le toit, vous bénéficierez d'une vue panoramique sur la rivière Magdalena tout en vous baignant dans le jacuzzi.



Le matin départ à pied pour une **visite de la ville coloniale** organisée autour de trois places en enfilade le long du fleuve, chacune avec son église (de la Concepción, Santa Bárbara, San Francisco) et d'une digue protégeant la ville des crues.

Dans la **calle de la Albarrada**, les maisons construites entre le XVII^e et le XIX^e s., toutes dotées de boutiques au rez-de-chaussée, forment un ensemble architectural étonnant. Devant l'**Alcaldia**, une statue de la Liberté symbolise l'importance de la ville lors des guerres d'indépendance menée par Simón Bolívar contre l'Espagne. Le **cimetière** avec ses monuments blancs évoque d'autres histoires et légendes sur les habitants de Mompox.

Visite d'un **atelier de filigrane**, une technique d'orfèvrerie qui permet de réaliser des bijoux délicats en or et en argent, témoignage de la fusion des cultures locales et de l'héritage des Maures en Espagne.



Déjeuner à Mompox.

Début d'après-midi libre pour se rafraîchir à l'hôtel.

En milieu d'après-midi, excursion à bord d'une chaloupe à travers les paysages lacustres la **Ciénaga de Pijiño**, un marais très riche en faune et en flore.

Ce sera l'occasion d'observer de près des iguanes, des caïmans, de nombreuses espèces oiseaux ou encore des singes. Les rives du fleuve Magdalena sont propices à la culture de certaines plantes telles l'ananas et le manioc tandis que des troupeaux de zébus viennent se désaltérer.

Retour à l'hôtel après le coucher du soleil.

Dîner dans un restaurant du centre historique de Mompox.

Nuit à l'hôtel Bioma.



Le matin route en car vers Carthagène (270 km).

A mi-chemin, arrêt au petit village de **San Jacinto** dont le musée ethnoarchéologique retrace l'histoire des peuples indigènes qui peuplaient la région avant l'arrivée des Espagnols. Visite de l'atelier d'un artisan qui confectionne des instruments de musique tels que des tambours puis d'un atelier de tissage de hamacs et de sacs, tradition héritée de ces mêmes indigènes.

Déjeuner dans un restaurant local.

Continuation pour Carthagène (2h30 de trajet environ).

Arrivée dans l'après-midi à **Carthagène** et installation à l'hôtel situé dans la vieille ville fortifiée.

Le centre historique et le quartier colonial sont très vivants avec de nombreux bars, des places avec terrasses, des artistes de rues... Le lieu idéal pour prendre un verre après le dîner et vous laisser aller à l'ambiance festive qui règne dans les rues.

Dîner dans un restaurant proche de l'hôtel.

Nuit à l'hôtel **Casa Don Luis 4*** (3 nuits).

Très bien situé dans le vieux Carthagène, cet hôtel allie le charme historique d'une grande maison coloniale du XVI^e s. et la modernité dans ses 50 chambres et espaces de détente. On y apprécie les patios ombragés, la piscine extérieure sur le toit-terrasse avec vue panoramique et le spa luxueux.



Départ en car pour la ville caraïbienne de **Barranquilla** située à l'embouchure du rio Magdalena (140 km ou 2h15 de trajet).

Ce samedi marque l'ouverture des festivités du Carnaval, le plus important en Amérique après celui de Rio de Janeiro.

Durant ce carnaval annuel s'expriment toutes les variétés culturelles et le folklore de la côte caraïbe colombienne avec de la musique et la danse. Le carnaval bat son plein 4 jours durant. Il commence avec la Bataille des Fleurs et s'achève avec l'enterrement de Joselito Carnaval.

Depuis les gradins, vous assisterez à la « **Bataille des Fleurs** » avec le défilé de la reine du Carnaval, du roi Momo, des chars colorés des danseurs et des groupes folkloriques.

La seconde partie de la journée est la « **Bataille des Fleurs Sonia Osoria** » avec un défilé qui rend en hommage à la culture caribéenne, rassemblant plus de 100 groupes traditionnels.

Déjeuner sous forme de panier pique-nique dans les gradins.



Retour à Carthagène en fin d'après-midi.

Dîner dans un restaurant proche de l'hôtel.

Nuit à l'hôtel Casa Don Luis.

Matinée de visite à pied du centre colonial. Classée patrimoine de l'UNESCO, **Carthagène des Indes** fut pendant près de quatre siècles le plus important port de la Nouvelle Espagne, protégé des pirates et des corsaires par de puissants remparts. La cité caribéenne fut aussi un grand centre de traite des esclaves africains et de transit de l'or.

Découverte des quartiers de San Diego et Santo Domingo, de l'église San Pedro Claver, de la place de l'Aduana, de la Torre del reloj et du palais de l'inquisition (visite extérieure).

La **Cathédrale Santa Catalina Alejandria** ou Basilica Menor fut construite en 1575 et partiellement détruite lors de l'attaque du corsaire Francis Drake. Sa reconstruction fut achevée en 1612. Sa coupole florentine est une des icônes de la ville.

Le **monastère et l'église San Pedro Claver** furent érigés au XVII^e siècle par les Jésuites. La façade de l'église est construite, comme la plupart des édifices de la vieille ville, en pierres corallines. On y conserve les reliques de San Pedro Claver, un prêtre jésuite qui fut l'un des grands défenseurs de la cause des esclaves noirs en Colombie.

Situé autour du parc de Bolivar, le **palais de l'Inquisition**, magnifique avec son style baroque et ses balcons en bois, fut terminé en 1776. C'est à cet endroit que siégèrent les juges du Saint-Office. L'inquisition fut abolie lors de l'indépendance du pays en 1811



Déjeuner dans un restaurant du centre historique.



L'après-midi, départ pour **La Boquilla**, un village de pêcheurs situé à proximité de la mangrove au nord de Carthagène, habité par des populations d'origine africaine. Il y règne une ambiance très festive. Rencontre avec la communauté afro-caribéenne qui vous initiera à un cours de percussion.

Retour à l'hôtel.

Dîner d'adieu dans un restaurant de la ville historique.

Nuit à l'hôtel Casa Don Luis.

Matinée libre pour profiter des installations de l'hôtel ou flâner dans les ruelles du quartier historique de Carthagène.

Déjeuner dans un restaurant local.

L'après-midi, départ pour un tour panoramique avec vue sur le **château de San Felipe de Barajas**.

Les fortifications San Felipe Barajas couronnent la colline de Saint-Lazare aux portes de Carthagène. Erigées à partir de 1536 par des esclaves pour protéger l'intérieur des terres, elles furent les plus grandes jamais construites par l'armée espagnole.

Ensuite, visite du **Couvent de la Popa**, érigé au sommet d'une colline.

Le couvent de la Popa fut ainsi nommé par les navigateurs en raison de sa ressemblance à la poupe d'un galion espagnol. Le monastère fortifié du XVII^e siècle abrite un très joli patio, un musée colonial et une chapelle consacrée à la Virgen de la Candelaria. Belle vue panoramique sur Carthagène.

En milieu d'après-midi, transfert à l'aéroport de Carthagène (20 min.). Formalités d'enregistrement et envol à destination d'Amsterdam avec la compagnie KLM.

Nuit en vol.

Arrivée à Amsterdam et connexion du vol pour Bruxelles.

Arrivée à Bruxelles en début d'après-midi.

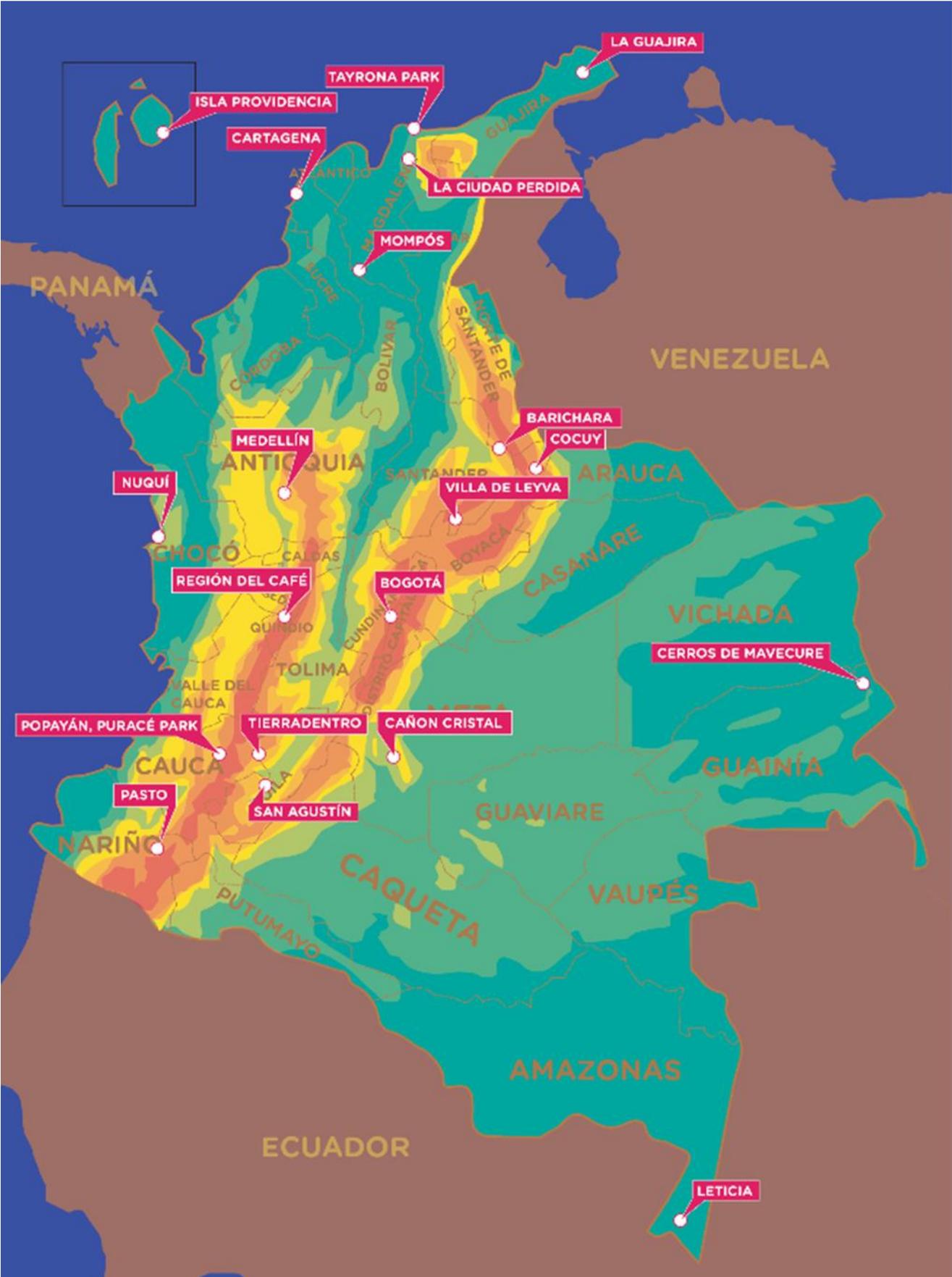
- FIN DE VOTRE VOYAGE -

REMARQUES IMPORTANTES :

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION D'UN **PASSEPORT INTERNATIONAL EN COURS DE VALIDITE**. POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE. LES RESSORTISSANTS BELGES N'ONT **PAS BESOIN DE VISA** POUR UN SEJOUR NE DEPASSANT PAS 90 JOURS.

DE MANIERE GENERALE IL EST CONSEILLE D'ETRE A JOUR DANS VOS VACCINS (HEPATITES A & B, TETANOS ET POLIO). N'HESITEZ PAS A CONTACTER VOTRE MEDECIN POUR CONNAITRE SES EVENTUELLES RECOMMANDATIONS PARTICULIERES.

CARTOGRAPHIE



Le prix (sur base de minimum 15 participants)

PRIX PRESTO (RESERVATION JUSQU'AU 30/09/2025) :

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE: **5.850 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **1.190 €**

PRIX NORMAL (RESERVATION A PARTIR DU 01/10/2025) :

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **6.150 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **1.190 €**

CE PRIX COMPREND :

- ✍ Les vols internationaux à bord de la compagnie KLM.
- ✍ Les vols intérieurs avec la compagnie nationale Avianca.
- ✍ Les taxes d'aéroport (sous toute réserve de modification, à ce jour 152 €).
- ✍ Les services d'un guide local parlant français.
- ✍ Les transferts et les transports en autocar privé
- ✍ La croisière sur le rio Magdalena en bateau privatisé.
- ✍ Le logement en chambre double et petit déjeuner dans les hôtels mentionnés 4* et 3* de charme (ou similaires).
- ✍ La pension complète.
- ✍ Une bouteille d'eau minérale durant les repas et les longs transferts en car.
- ✍ Les visites, excursions et activités prévues au programme.
- ✍ La contribution de 5 \$ par personne aux projets communautaires locaux.
- ✍ L'accompagnement professionnel de Bruxelles à Bruxelles.
- ✍ La TVA d'application.
- ✍ La prime du fonds de garantie.
- ✍ Les attentions de La Libre.
- ✍ Les taxes et services locaux.

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les boissons, les différents pourboires et les dépenses personnelles.
- ✍ Les assurances auprès d'Xplorassur.
- ✍ Les frais des éventuels tests Covid (PCR, antigénique,...) exigés avant, pendant ou au retour du voyage par les autorités locales, compagnies aériennes et autres prestataires.

LES PRIX SONT CALCULES DE BONNE FOI SUR BASE DES TARIFS ET TAUX DE CHANGE EN DATE DU 29/07/2025.

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT : La Colombie à l'occasion du Carnaval La Libre Découverte, du 3 au 17 février 2026

A RENVOYER CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DES FRANCS 79 BTE 4 - 1040 BRUXELLES
TEL : 02/647 30 00
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNE (E),

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL : LOCALITE :

TELEPHONE : GSM 1 : GSM 2 :

ADRESSE E-MAIL PASSAGER 1 :

ADRESSE E-MAIL PASSAGER 2 :

RESERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE A 1 LIT DOUBLE A 2 LITS DOUBLE A PARTAGER SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRES DE « XPLORASSUR »

ANNULATION (HORS EPIDEMIES) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE EPIDEMIES (ASSISTANCE + BAGAGES + ANNULATION) - PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

- PRIX :**
- AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE 2025 : 5.850 €**
 - LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **6.150 €**
 - LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **1.190 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 3 JANVIER 2026.

PAIEMENTS :

- IBAN :** BE92 7440 6349 9223
- SWIFT/BIC :** KREDBEBB
- REFERENCE :** COLOMBIE D.3948

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE A FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES A FORFAIT (DISPONIBLE A LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. A UTILISER MES DONNEES PERSONNELLES DU PRESENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTÉ D'ETRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A, LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1^{er} décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ : le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référer en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®
www.gfg.be - mail@gfg.be

Assurance Voyage

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnies : Mutuaide Assistance, Agrément N°4021137 – Entreprises d'assurance agréées en France et régies par le Code des assurances français

Produit : INDIVIDUEL CONFORT Belgique N°5800

Mutuaide

Ce document est une présentation synthétique des principales caractéristiques du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré contractuelle et contractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il ?

INDIVIDUEL CONFORT Belgique est un contrat d'assurance destiné aux voyageurs dont l'objet est de couvrir les Assurés à l'occasion et au cours de leur voyage.



Qu'est-ce qui est assuré ?

L'assuré peut être couvert par l'une ou plusieurs des garanties suivantes selon la formule souscrite.

FORMULE « ANNULATION » :

✓ ANNULATION DE VOYAGE

Jusqu'à 20 000 € par personne

- Annulation maladie grave, accident corporel grave ou décès
- Annulation tout sauf
- Annulation toutes causes

FORMULE « ASSISTANCE PLUS » :

✓ BAGAGES

Jusqu'à 1 500 € par personne

✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Rapatriement
- Frais médicaux
- Retour prématuré
- Prolongation du séjour
- Frais de recherche et de secours

✓ FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

Jusqu'à 15 000 € par personne et 100 000 € par événement

✓ INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE

« Décès » Jusqu'à 15 000 € par personne

FORMULES « MULTIRISQUE » ET « COMPLEMENTAIRE

CARTE BANCAIRE » :

✓ ANNULATION DE VOYAGE

✓ BAGAGES

✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

✓ FRAIS D'INTERRUPTION DE SEJOUR

✓ INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE

FORMULE « MULTIRISQUE AVEC EXTENSION EPIDEMIE » :

✓ Ensemble des garanties de la Formule « MULTIRISQUE »

✓ ANNULATION DE VOYAGE

- Annulation pour maladie grave suite à épidémie ou pandémie
- Annulation pour refus d'embarquement à l'aéroport, à la gare ferroviaire, à la gare routière ou portuaire de départ suite à prise de température
- Annulation en cas d'absence de vaccination contre le Covid 19

✓ ASSISTANCE RAPATRIEMENT

- Rapatriement (y compris en cas de maladie liée à une épidémie ou une pandémie)
- Téléconsultation avant départ
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Retour impossible
- Prise en charge d'un forfait téléphonique
- Valise de secours
- Garanties assistance complémentaire aux personnes en cas d'épidémie ou de pandémie



Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- ✗ Les conséquences de la défaillance de l'organisateur de voyage
- ✗ Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, actes de terrorisme, insurrections, mouvements populaires, rixes
- ✗ Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,
- ✗ Sauf dérogation : un tremblement de terre, une éruption volcanique, un raz de marée, une inondation ou un cataclysme naturel sauf dans le cadre des dispositions résultant de la Loi N°82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles,



Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

Les principales exclusions du contrat

- ! Les frais engagés sans l'accord préalable du Service Assistance,
- ! Les conséquences des états alcooliques et la consommation de drogues, de toute substance stupéfiante mentionnée au Code de la Santé Publique, de médicaments et traitements non prescrits par un médecin,
- ! Les maladies préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les six mois précédant la demande d'assistance.

Le contrat comporte par ailleurs certaines restrictions

- ! Le contrat doit être souscrit le jour de la réservation du voyage ou, au plus tard, la veille du 1^{er} jour d'application du barème de frais d'annulation,
- ! Pour la garantie « Annulation de voyage », pour toute souscription postérieure à la date d'inscription au voyage, un délai de carence de 4 jours sera applicable à compter de la date de souscription du contrat.
- ! Pour les garanties Responsabilité civile à l'étranger et Individuelle Accident, l'assuré doit être domicilié en Europe ou Suisse.



Où suis-je couvert(e) ?

Les garanties s'appliquent dans le monde entier.



Quelles sont mes obligations ?

- A la souscription du contrat

L'Assuré est tenu de régler la cotisation.

L'Assuré est tenu de répondre exactement aux questions posées par l'Assureur notamment dans le formulaire de déclaration lui permettant d'apprécier les risques pris en charge.

- En cas de sinistre

- Au titre des garanties d'assurance, l'Assuré doit déclarer son sinistre dans les 5 jours ouvrés à partir du moment où il a connaissance du sinistre.

- Au titre des prestations d'assistance, l'Assuré doit contacter le plateau d'assistance et obtenir son accord préalable avant de prendre toute initiative ou d'engager toute dépense.

Dans tous les cas, l'Assuré est tenu de fournir à l'Assureur toutes pièces et documents justificatifs nécessaires à la mise en œuvre des garanties d'assurance et des prestations d'assistance prévues au contrat.



Quand et comment effectuer les paiements ?

La cotisation est payable à la souscription du contrat, par tout moyen de paiement accepté par l'agence de voyage.



Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

Début de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » prennent effet le jour de la souscription du présent contrat.

Toutes les autres garanties prennent effet le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Droit de renonciation

Conformément à l'article L112-10 du Code des Assurances, l'Assuré qui souscrit à des fins non professionnelles un contrat d'assurance, s'il justifie d'une garantie antérieure pour l'un des risques couverts par ce nouveau contrat, peut renoncer à ce nouveau contrat, sans frais ni pénalités, tant qu'il n'a pas été intégralement exécuté ou que l'Assuré n'a fait intervenir aucune garantie, et dans la limite d'un délai de quatorze jours calendaires à compter de la conclusion du nouveau contrat.

Fin de la couverture

Les garanties « Annulation de voyage » expirent le jour du départ en voyage (lieu de convocation de l'organisateur à l'aller).

Toutes les autres garanties expirent le dernier jour du voyage (lieu de dispersion du groupe), avec une durée maximale de 90 jours consécutifs.



Comment puis-je résilier le contrat ?

La résiliation du contrat n'est pas autorisée.